



# ZONAGE INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

**Concertation préalable du public**

**Réunion publique Montferrier-sur-Lez:**

**22/05/2023 à 18 h 30- Espace culturel le Devézou**



régie des  
eaux



montpellier  
méditerranée  
métropole

# MOT D'INTRODUCTION

# LES OBJECTIFS DE LA RÉUNION



Vous présenter le projet (démarche, grands enjeux, cartographies...)



Vous informer sur les modalités de concertation



Apporter des réponses à vos questions

# SOMMAIRE DE LA RÉUNION

- **Définition, enjeux et planning général du zonage d'assainissement**
- **Zonage d'assainissement intercommunal: les grands principes**
- **Situation actuelle de Montferrier-sur-Lez vis-à-vis de l'assainissement des eaux usées**
- **Zonage d'assainissement à l'échelle de Montferrier-sur-Lez: cartographie, programmation d'extension des réseaux**
- **Modalités de concertation**
- **Temps de questions/réponses**

# ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## PREAMBULE SUR SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT DE LA METROPOLE

### Légende :



Station d'épuration



Collecteur intercommunal  
d'eaux usées



### Chiffres clés (données 2021)

- 29 millions de m<sup>3</sup> facturés
- 123 000 abonnés
- **490 000 habitants raccordés**
- **1 500 km de réseaux**
- 223 postes de refoulement
- **13 stations de traitement des eaux usées**
- 575 000 Equivalents-Habitants (EH) de capacité totale de traitement
- **4 600 installations** recensées en **assainissement non collectif (ANC)**
- **62 M€ TTC de dépenses** du budget annexe de l'assainissement, dont 42 M€ de dépenses réelles d'investissements

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la gestion de l'assainissement est assurée par la Régie des Eaux de Montpellier 3M.

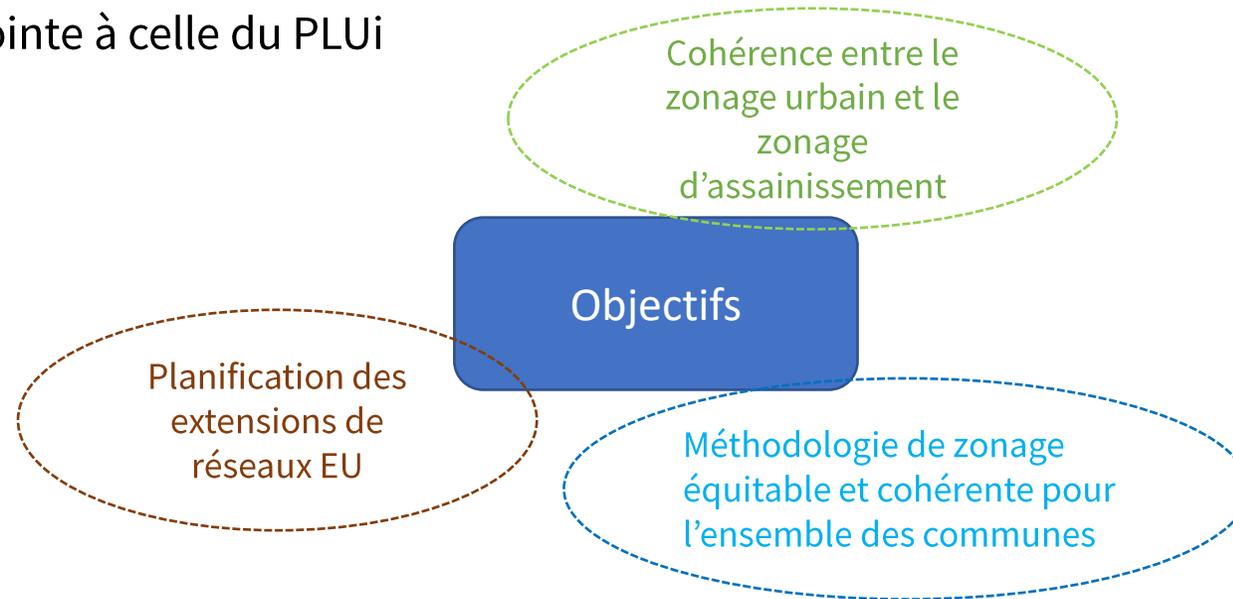
# ZONAGE D'ASSAINISSEMENT: DEFINITION, ENJEUX ET PLANNING GENERAL

# ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

## DEFINITION ET OBJECTIFS

**Objet: Identification des zones à desservir en assainissement collectif et celles relevant de l'assainissement non collectif**

- ➔ Obligation réglementaire par application de l'article L.2224-10 du CGCT
- La procédure s'intègre dans celle du PLUi
- Enquête publique conjointe à celle du PLUi



*AC: Assainissement Collectif  
ANC: Assainissement Non Collectif*

# ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

## ENJEUX

### Des enjeux environnementaux

Préservation de la qualité des eaux souterraines et superficielles par un choix d'assainissement adapté

Résorption d'une partie des ANC non conformes

### Des enjeux urbains

Mise en cohérence des zonages d'assainissement avec les zonages urbains du PLUi

Planification des extensions des réseaux tenant compte du potentiel d'urbanisation des secteurs

### Des enjeux financiers

Extension des réseaux évaluée de façon technico-économique

Priorisation des travaux en fonction du nombre d'abonnés à raccorder

Etablissement d'un programme pluri-annuel d'extension des réseaux

# PRINCIPES DE ZONAGE RETENUS A L'ECHELLE DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE

## ➔ Délimitation des zones d'assainissement collectif ou non collectif en fonction de leur zonage urbain au PLUi:

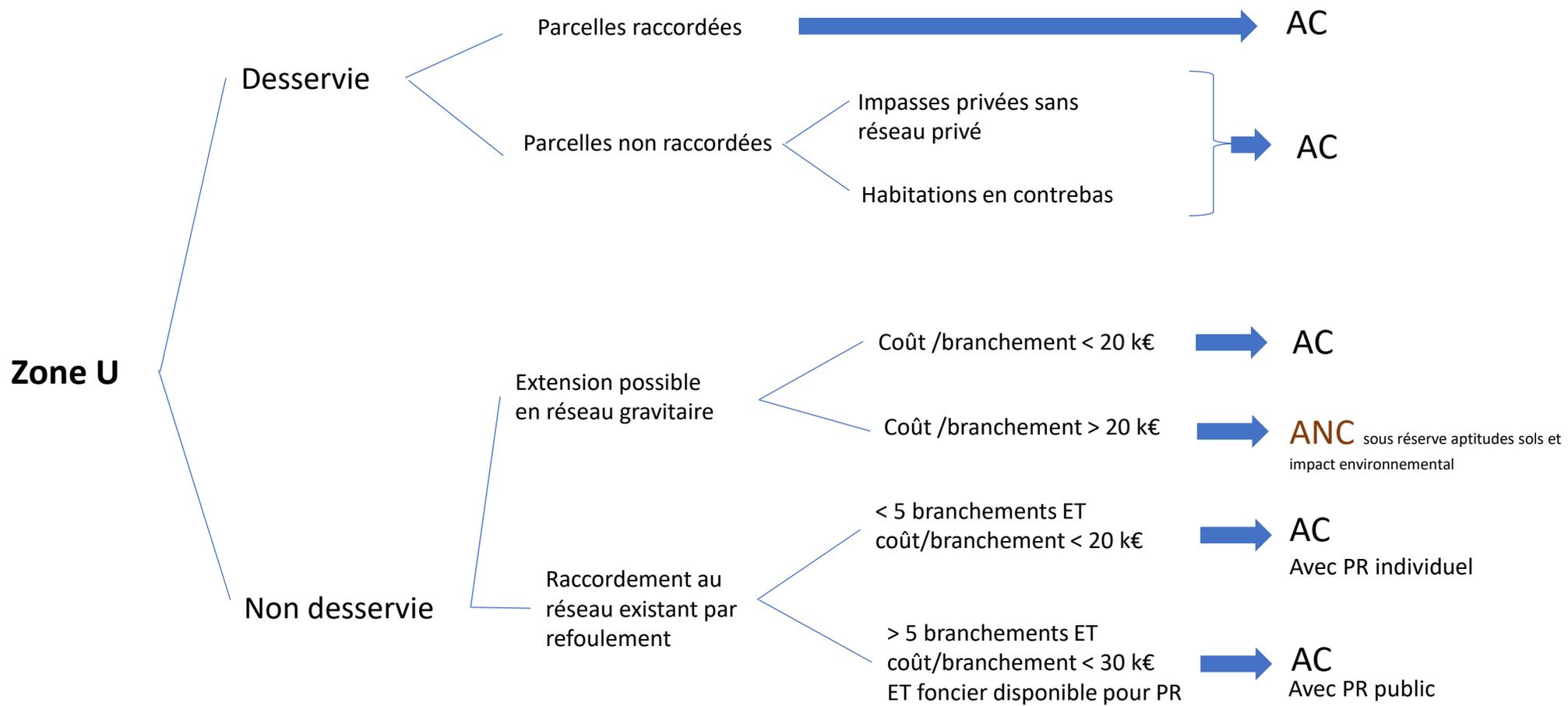
- Majorité des zones U déjà desservie en assainissement collectif
- Quelques secteurs en zones U non desservis: analyse technico-financière réalisée et prise en compte des contraintes environnementales en vue de leur **classement en zone AC ou ANC**
- Zones AU desservies au fur et à mesure des opérations urbaines
- Pas d'extension de réseau prévue sur les zones A et N

Zone U = Urbaine  
Zone AU= A Urbaniser  
Zone N = Naturelle  
Zone A = Agricole

## ➔ Montant total d'extension de réseau à horizon 2033 d'environ **12 M€**, permettant le raccordement de plus de **500 habitations existantes**. Budget annuel total d'extension de réseaux **entre 1,5 et 2 M€**.

# PRINCIPES DE ZONAGE RETENUS

## ARBRE DE DECISION SUR ZONES U



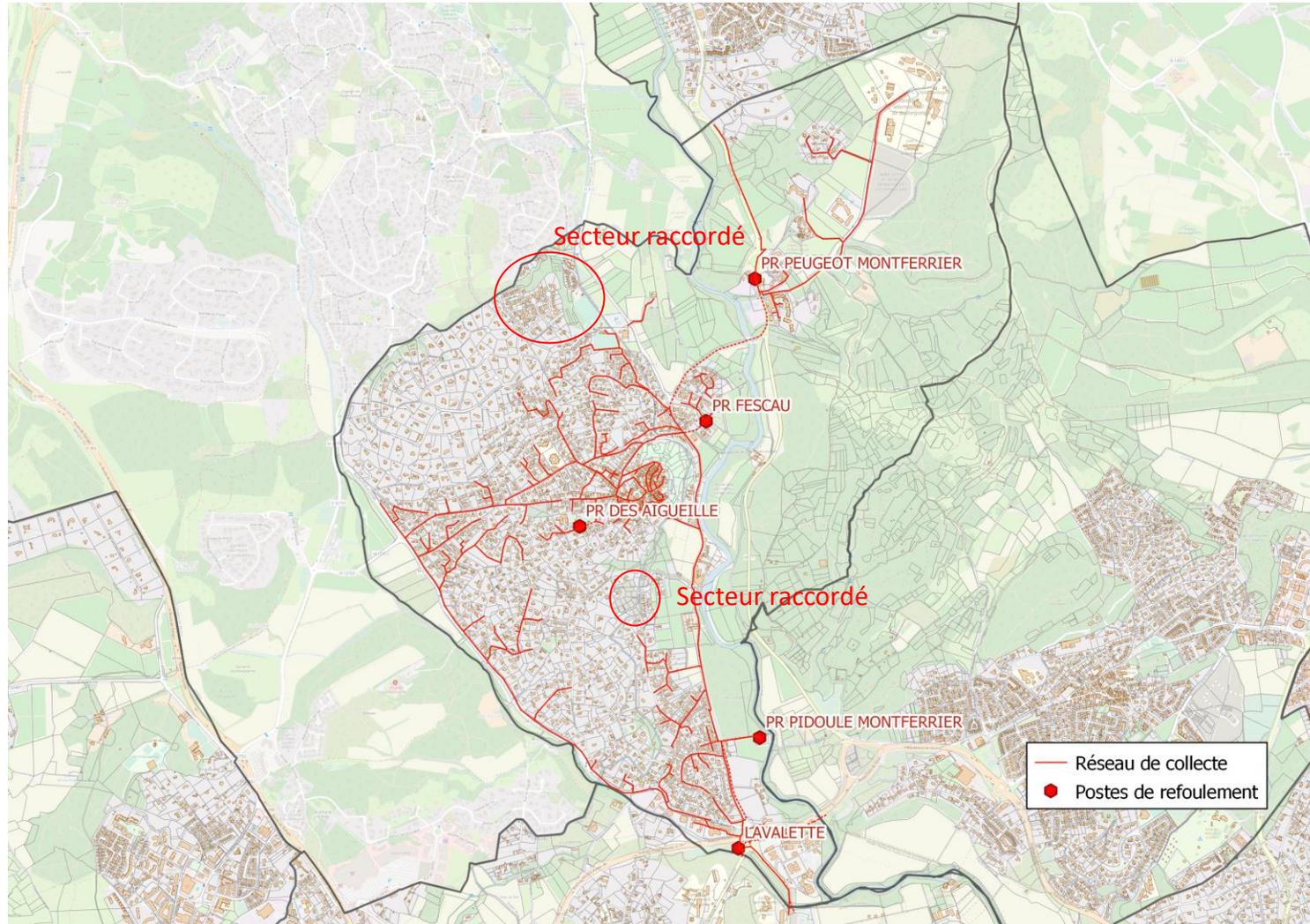
# ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

## PLANNING GENERAL



# SITUATION DE MONTFERRIER-SUR-LEZ VIS-A-VIS DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

# ASSAINISSEMENT COLLECTIF RESEAUX EU

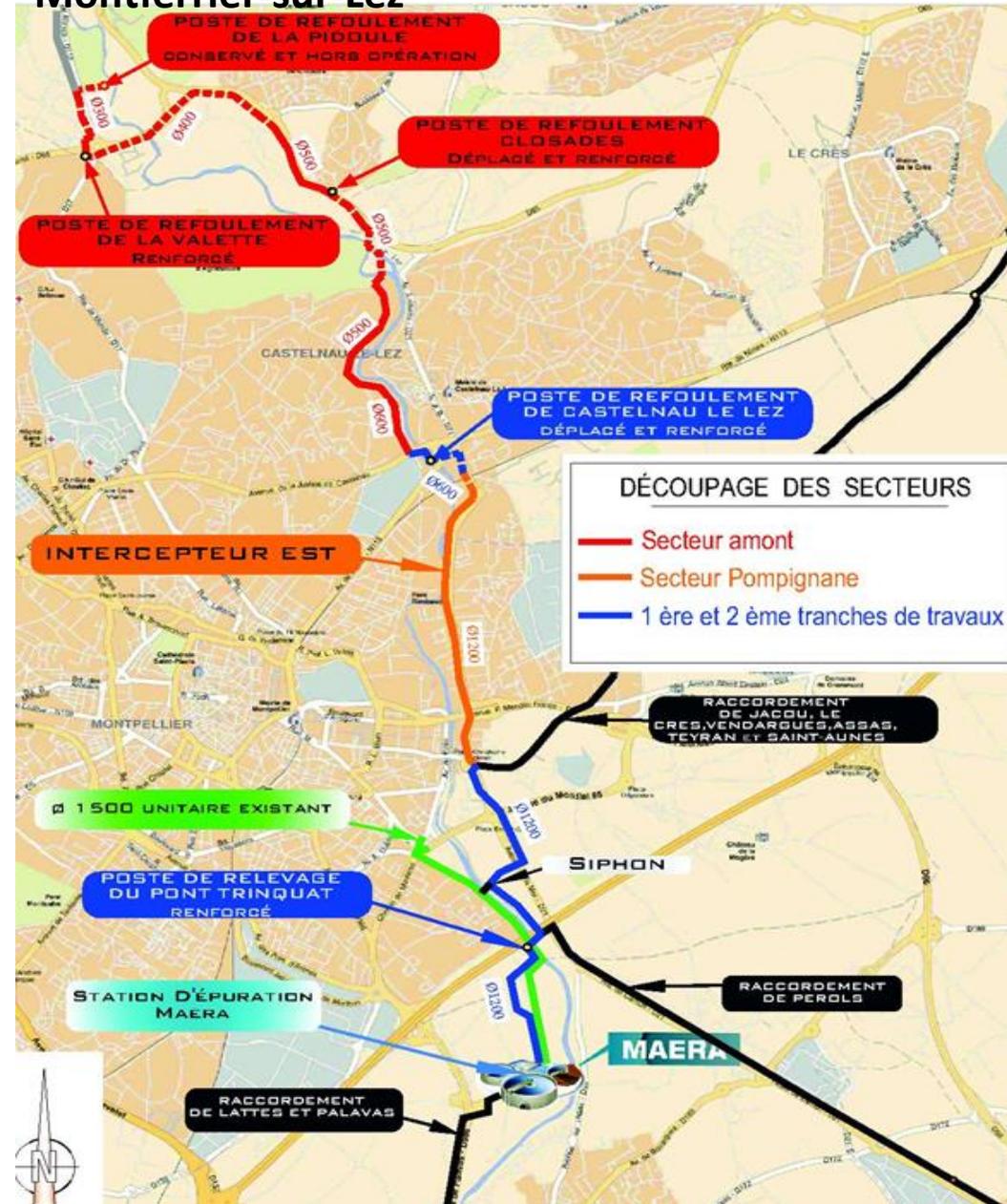


- 27 000 ml de réseaux gravitaires (*sous-estimé*), 2500 ml en refoulement
  - 864 branchements, 1530 abonnés
  - 5 postes de refoulement public, 2 privés
  - Taux de raccordement actuel d'environ 80 %
- 
- *Cartographie des réseaux non exhaustive*

# ASSAINISSEMENT COLLECTIF TRANSFERT JUSQU'À MAERA

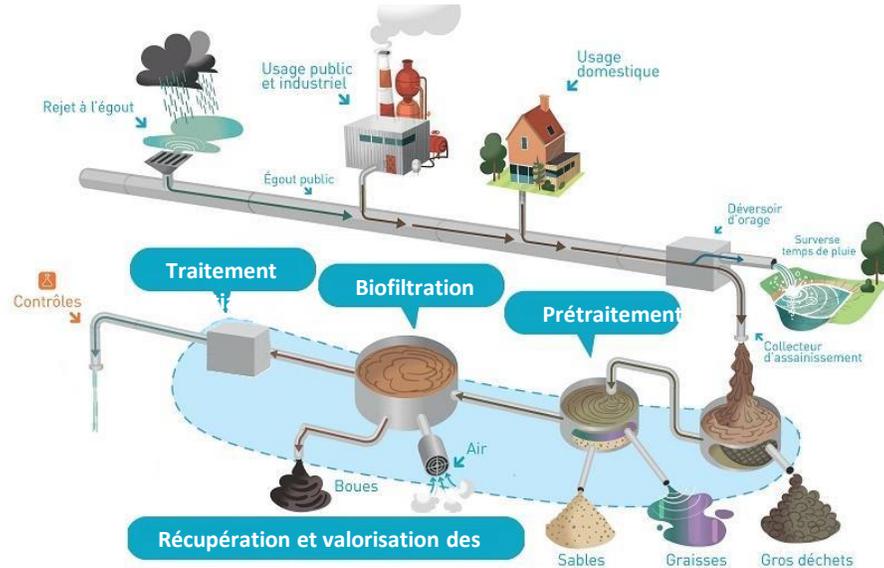
- Réseau structurant de 12 km de Montferrier à la station d'épuration Maera mis en place entre 2006 et 2019
- Transfert direct des effluents de Montferrier-sur-Lez à la station d'épuration
- Montant global des travaux d'environ **36 M€**

## Montferrier-sur-Lez

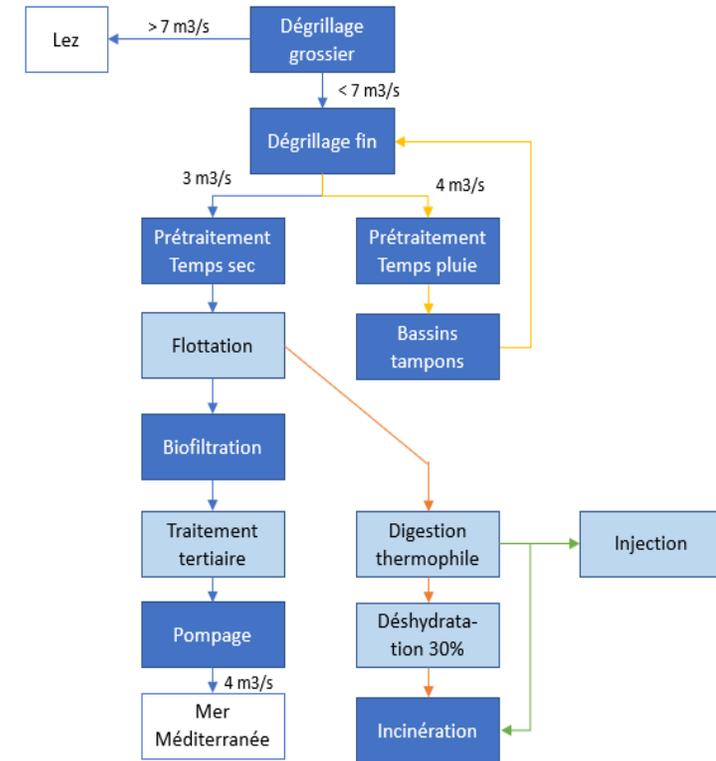


# ASSAINISSEMENT COLLECTIF

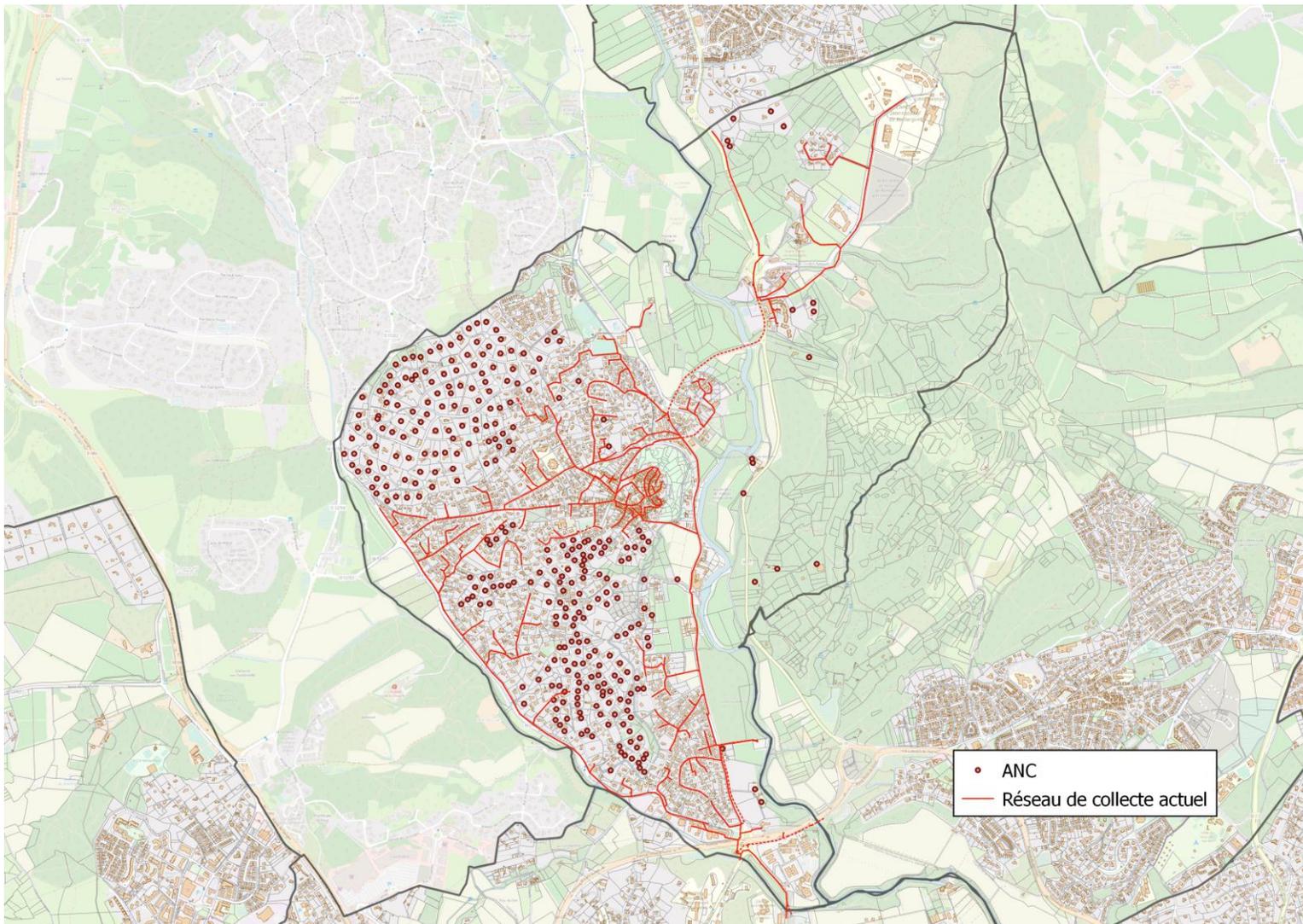
## STATION D'ÉPURATION MAERA



- Travaux de modernisation et d'extension de la station d'épuration prévus jusqu'en 2027
- Montant des travaux de 165 M€
- Travaux permettant de porter la capacité de la station d'épuration à **695 000 EH**



# ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF



- Un peu plus de 310 dispositifs d'ANC recensés

# ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE MONTFERRIER-SUR-LEZ

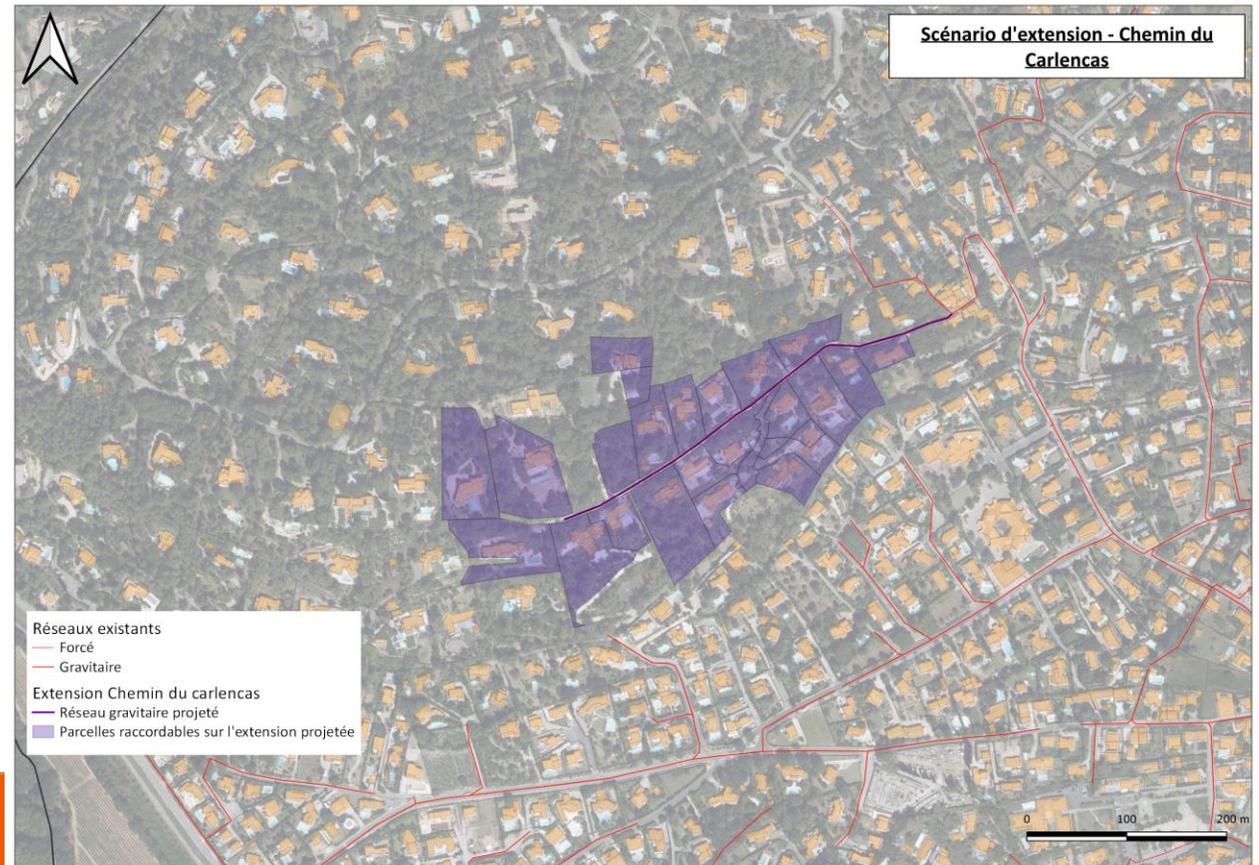
# SECTEUR CHEMIN DU CARLENCAS

## CONTEXTE ET PROPOSITION

- Secteur zoné en assainissement collectif futur dans le zonage actuel
- Sol moyennement apte à peu apte à l'assainissement non-collectif
- **Classement en zonage d'assainissement collectif avec planification d'extension des réseaux sur la période 2025-2028**

### Travaux:

- Mise en place d'un réseau gravitaire chemin du Carlenças
- 440 ml en gravitaire permettant le raccordement de 18 habitations
- Coût estimé en 2021 à **353 k€**

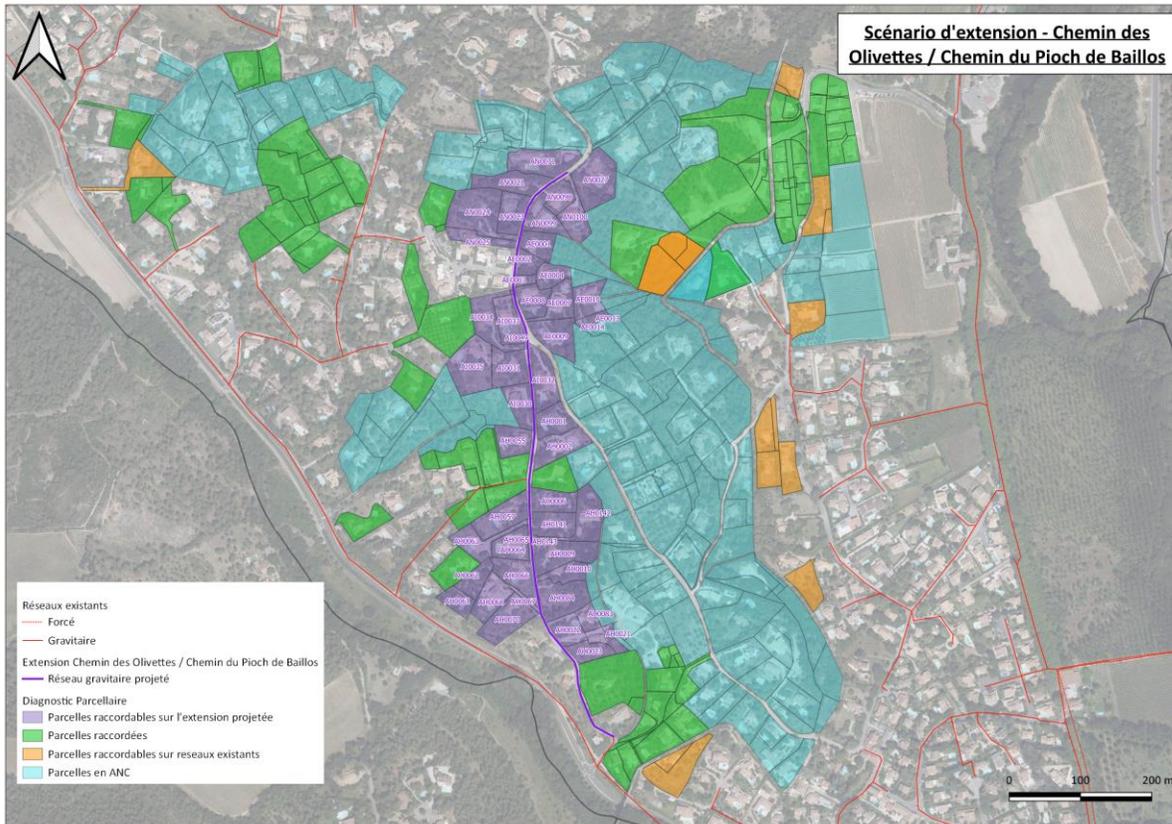


# SECTEUR PIOCH DE BAILLOS- CHEMIN DES OLIVETTES

## CONTEXTE ET OBJECTIF GLOBAL

- Présence d'un large secteur au sud de la commune non équipé de réseaux d'assainissement collectif
- Ponctuellement des réseaux en domaine privé se sont développés et certaines parcelles sont raccordées à l'AC
- Sol moyennement apte à peu apte à l'assainissement non-collectif
- Présence de l'aqueduc historique enterré → contraintes de franchissement pour la traversée des réseaux
  
- **Objectif du zonage d'assainissement: rendre compte de la situation actuelle en plaçant les parcelles déjà raccordées ou raccordables en assainissement collectif, planifier les extensions de réseau réalisables ces 10 prochaines années**

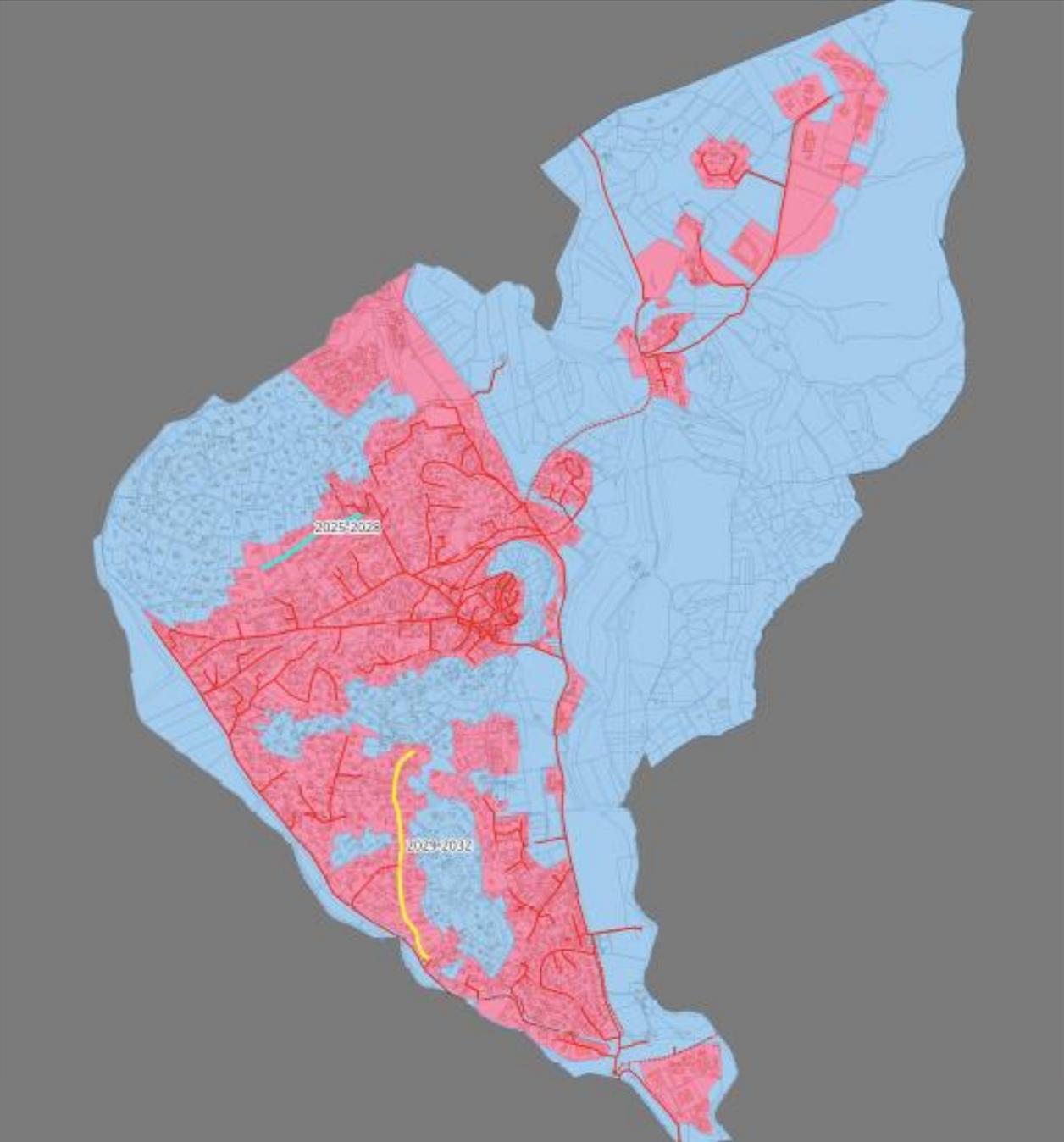
# SECTEUR PIOCH DE BAILLOS- CHEMIN DES OLIVETTES PROPOSITION



- Mise en place d'un réseau gravitaire chemin des Olivettes-Chemin du Pioch de Baillos
- 862 ml en gravitaire permettant le raccordement de 40 habitations
- Coût estimé en 2021 à **690 k€**
- Travaux programmés **entre 2029 et 2032**
  
- **D'autres extensions de réseaux seront prévues sur le secteur, mais au-delà de 2033.**

# CARTOGRAPHIE

Taux de raccordement passant de 80 à **85 %** à l'issue de l'extension des réseaux



Assainissement Collectif  
Assainissement Non Collectif

# MODALITES D'EXTENSION DES RESEAUX ET DE RACCORDEMENT

- ➔ Planning des travaux d'extension des réseaux : décision prise par la Régie
- ➔ Information des riverains
  - Préalablement à la réalisation des travaux, rencontre avec chaque riverain pour implantation de la boîte de branchement
  - Réalisation des travaux
- ➔ A compter de la mise en place des réseaux, délai de 2 ans pour raccordement des habitations au réseau public
- ➔ Paiement de la PFAC exigible (Participation Financière à l'Assainissement Collectif)

**A charge du riverain: coût de la PFAC + travaux pour raccordement de sa propriété à la boîte de branchement en domaine public (limite domaine privé)**

**A charge de la Régie: extension des réseaux + mise en place de la partie publique des branchements**

# PRESENTATION DE LA CONCERTATION

# CADRE ET OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

## Enjeux économiques, sociaux et environnementaux

- ➔ Concertation préalable **souhaitée** par 3M
- ➔ Article L121-15-1 du **Code de l'Environnement**



La **concertation préalable** permet de :

- Soumettre les **éléments de prise de décision** au grand public dans un souci de **transparence** et de **pédagogie**;
- Présenter les **objectifs, la méthodologie** et les **caractéristiques du zonage**;
- Recueillir les **avis** et **répondre aux interrogations**

## Objets de la concertation

Cartographies de zonage  
d'assainissement des eaux usées  
Programmation d'extension des réseaux

# MODALITES DE CONCERTATION

- **PLANNING DE MISE EN LIGNE**

- Début juin: Cartographies de zonage des 31 communes, notice, support de présentation de la présente réunion.

- **Des outils de contribution et d'information**



## **REGISTRE DE CONTRIBUTION**

Mise à disposition du public à l'accueil de 3M ainsi que sur le **site internet de la Métropole**



## **DOSSIER DE CONCERTATION**

Mise à disposition du public sur le **site internet de la Métropole**

[\*\*participer.montpellier.fr\*\*](https://participer.montpellier.fr)

# TEMPS DE QUESTIONS-REPONSES